

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64-138-1908 nommant une Commission chargée de procéder à l'inventaire et au classement des archives du Greffe-Notariat.

n° 64-138-1908

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 avril 1908

Numéro JO
n° 138 du 01/05/1908

Date du numéro
1 mai 1908

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : MM. Niocel, Juge de Paix à compétence étendue, Président ; Séré, Procureur de la République ; Roucou, Greffier Notaire, Secrétaire, est nommée à l'effet de procéder à l'inventaire et au classement des archives du Greffe-Notariat.